LES 16 DE BASSE-POINTE

UN FILM DE CAMILLE MAUDUECH

SORTIE
22 AVRIL
2009

«Colonisation : tête de pont dans une civilisation de la barbarie d'où, à n'importe quel moment, peut déboucher la négation pure et simple de la civilisation.»

Aimé Césaire
(Discours sur le Colonialisme 1950)

www.les16lefilm.com

SYNOPSIS

En 1948, en Martinique, dans un climat de grève sur une habitation sucrière, un géreur, blanc créole, est assassiné de 36 coups de coutelas et retrouvé mort dans un champ de cannes de la plantation qu'il administre.

Après une chasse à l'homme de plusieurs semaines, 16 coupeurs de cannes noirs sont arrêtés et maintenus en détention préventive pendant trois ans. En 1951, leur procès, renvoyé à Bordeaux, ancien port négrier, avec l'assurance d'un verdict exemplaire et sans appel, deviendra le premier procès du colonialisme français aux Antilles, jugé devant "ses pères".

NOTE D'INTENTION

Que se passe-t-il le 6 septembre 1948, sur un chemin isolé, à l'abri de presque tous les regards ? Comment en est-on arrivé à un tel degré de violence ?
Comment la justice française traite-elle cette affaire et son instruction ?
Comment le lieu du procès, Bordeaux, va être déterminant dans la stratégie médiatique de soutien aux 16 de Basse-Pointe ? Pour quelles raisons le Parti Communiste soutient-il les 16 et déploie-t-il tout son arsenal pour médiatiser le procès ?

Comment la presse et la situation internationale vont peser sur l'issue du procès ? Pourquoi ce meurtre, un geste historique à part, et le procès qui en découle, une "victoire" contre le colonialisme, sont-ils passés sous silence ? Les assassins étaient-ils sur le banc des accusés ?

Le film prend la forme d'une investigation au cœur de l'affaire des 16 de Basse-Pointe, à la fois du drame et du procès qui en découle. Je la revisite, poursuivie par son exemplarité historique en même temps que par sa violence et ses secrets, 60 ans plus tard. Je me positionne parfois comme un enquêteur sans obligation de résultat, parfois comme une glaneuse de souvenirs, parfois comme un guide, pas à pas, et fondamentalement en tant que narrateur dans les méandres d'une histoire à tiroirs.
Ma voix, mes questionnements, mes interrogations, mes suppositions, jamais mes certitudes, jalonnent la narration comme un liant, un ciment entre les pièces d'un puzzle.
Je raconte une histoire basée sur une investigation solide et documentée, entre la Martinique, Paris et Bordeaux, mais je tente aussi de saisir l'histoire des 16 de Basse-Pointe telle qu'elle s'inscrit dans la mémoire des " gens ", parfois proche de l'histoire officielle, parfois plus officieuse et secrète, parfois déformée, avec ses contradictions, ses non-dits, ses "on dit ", ses scénarios, ses regrets, ses fiertés, ses héros. Quant à la dramaturgie, elle s'inscrit d'elle-même dans l'histoire vraie. L'histoire singulière du meurtre de Guy de Fabrique et le procès qui en découle soutiennent, dans ma démarche, le portrait d'un pays résolument français, qui s'est fondé sur le système de plantation, la division raciale, la suprématie coloniale, l'exploitation et la manipulation.

Camille Mauduech

REPÈRES CHRONOLOGIQUES

L'histoire de la Martinique est jalonnée de conflits entre patrons et ouvriers, entre nègres et békés. Toujours, les victimes des affrontements ont été du côté des ouvriers. Une seule fois, l'histoire s'est inversée : c'est l'affaire des 16 de Basse-Pointe.

6 janvier 1934 : Assassinat d'André Aliker, journaliste communiste.

1946 : La loi dite "d'assimilation" est votée. La Martinique devient un département français.

1947 : Les députés communistes sont exclus du gouvernement.

23 août 1947 : Le premier préfet en titre de la Martinique, Pierre Trouillé, prend ses fonctions, nommé par le gouvernement socialiste, sous la tutelle du ministre de l'intérieur Jules Moch, qui vient d'orchestrer la répression des grèves de 1947.

4 mars 1948 : Trois ouvriers en grève sont tués, encerclés sans sommation par les forces de l'ordre, sur l'Habitation Lajus au Carbet.

6 septembre 1948 : Guy de Fabrique, administrateur blanc créole de l'Habitation Leyritz, fait face, armé, et escorté de trois gendarmes, à un groupe d'une soixantaine de grévistes. Il est assassiné de 36 coups de coutelas dans un champ de la plantation Leyritz.

9 août 1951 : Après trois ans de détention préventive, seize ouvriers agricoles sont assis sur le banc des accusés à Bordeaux et risquent la peine de mort. Onze avocats, la plupart communistes et nommés par le Secours populaire, vont dresser le premier procès du colonialisme français aux Antilles.

Décembre 1959 : Suite à un incident de circulation entre un scootériste noir et un automobiliste blanc, les CRS interviennent violemment sur les badauds. Trois jours d'émeutes à Fort-de-France font trois morts parmi les manifestants.

Mars 1961 : Grève générale des ouvriers agricoles. Rassemblement au Lamentin. Les forces de gendarmerie vont ouvrir le feu sur la foule. Trois morts. Georges Gratiant prononcera le discours « Sur trois tombes » qui provoqua la colère du Ministre des Armées, Pierre Mesmer.

Février 1974 : Après une grève marchante des ouvriers agricoles du nord de l'île, les gendarmes tire pour disperser les ouvriers à Chalvet. Un mort. 48h après, le corps d'un ouvrier de 19 ans est retrouvé à quelques mètres du lieu de l'affrontement, frappé à mort.

« Nous mesurons (…) tout le poids du mépris des meurtriers en uniformes et nous savons aujourd'hui encore mieux qu'hier le peu de poids que pèse dans la balance de l'Etat Français les vies humaines, lorsque ces vies-là sont celles des nègres de chez nous… Qui veut du pain aura du plomb, au nom de la loi, au nom de la force, au nom de la France, au nom de la force de la loi qui vient de France »

« Sur trois tombes » 1961
Georges Gratiant

Retrouvez les 16 dans l'Histoire de la Martinique sur www.les16lefilm.com

FICHE TECHNIQUE

Réalisation : Camille MAUDUECH
Scénario : Camille MAUDUECH
Commentaires écrits et dits par Camille MAUDUECH
Produit par Ludovic NAAR,
Michel PROPPER, Florette HAYOT
Image : Sébastien SAADOUN, Sébastien NAAR
Son : Kamal OUAZENE
Mixage : Williams SCHMIT
Montage : Benedicte TEIGER
Documentalistes : CQFDoc
Musique Originale : Dominique FILLON

Production : Les Films du Marigot,
MP Productions, Les Films du Dorlis
Distribution : Cinéma Public Films
Presse : Agence Cinécom
Support film : 35mm
Format Image : couleur 1.85
Format son : Dolby SR
Durée : 1h48min
Langues : Français - Créole
Année de production : 2008
Visa d'exploitation : 114 020

DISTRIBUTION

CINEMA PUBLIC FILMS
84 rue du Président Wilson
92300 Levallois -Perret
Tél : 01 41 27 01 44
Fax : 01 42 70 06 65
www.cinema-public-films.com

PRODUCTION

M.P. PRODUCTIONS
29 rue du Faubourg Poissonnière
75009 Paris - France
Téléphone : 01.40.39.05.71
Fax : 01.40.39.98.65
Email : mp_prod@club-internet.fr

LES FILMS DU MARIGOT
242 boulevard Voltaire
75011 Paris - France
Tel : 01 43 61 11 83
Fax : 01 43 61 11 83
Email : filmsmarigot@orange.fr

LES FILMS DU DORLIS
Habitation Saint-Etienne
97213 Gros-Morne - Martinique
Téléphone : +596 57.32.71
Fax : +596 57.32.72
Email : dorlis.films@wanadoo.fr

PRESSE

AGENCE CINECOM
84 rue du Président Wilson
92300 Levallois-Perret
Tél : 01 41 27 00 62
Fax : 01 42 70 06 65
Email : agence.cinecom@wanadoo.fr

SÉLECTIONS ET PRIX EN FESTIVALS

- Rencontres Cinéma Martinique 2008
  Prix Jean-Philippe Matime du meilleur documentaire
- Festival du film d'Afrique et des îles Réunion 2008
- Prix LUMINA 2008 - Martinique
- Nommé aux Trophées des Arts Afro-caraïbéens Paris 2008
- Mois du film documentaire Guadeloupe 2008
- Songes d'une nuit DV Paris 2008
- Festival de film créole des Seychelles 2008
  Prix spécial du jury
- FEMI 2009 - Guadeloupe
- FESPACO 2009 - Burkina Faso

CNC · DOLBY DANS CERTAINES SALLES · ECLAIR LABORATOIRES · Ile de France · Conseil Général de la Martinique · REGION AQUITAINE · CINÉMA PUBLIC FILMS